

Mandat de négociation relatif à un accord de libre-échange entre les États de l'AELE et les Philippines

Monsieur le président,
Madame la secrétaire générale,

Le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel vous remercie de l'avoir consulté dans le cadre des futures négociations relatives à un accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE et les Philippines.

Nous vous informons que le mandat de négociation ne suscite pas de commentaires ou de suggestions complémentaires de notre part.

En effet, nous appuyons la volonté du Conseil fédéral de conclure un accord de libre-échange avec les Philippines, cette initiative s'inscrit dans la stratégie de la politique économique fédérale.

En vous remerciant à nouveau de nous avoir associé à cette consultation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, Madame la secrétaire générale, l'assurance de notre considération distinguée.

Neuchâtel, le 16 février 2015

Au nom du Conseil d'Etat:

Le président,
A. RIBAUX

La chancelière,
S. DESPLAND